

L'Académie contre les cours en anglais

•
◦ Par AFP

◦ Publié le 22/03/2013 à 17:03

L'[Académie française](#) a demandé aujourd'hui au législateur de renoncer à un projet de loi visant à relancer la réussite étudiante mais qui, selon elle, marginalise la langue française en introduisant des cours en langue étrangère, et d'abord en anglais. "L'Académie française, fidèle à sa vocation de gardienne de la langue et de son évolution, souhaite attirer l'attention sur les dangers d'une mesure qui se présente comme d'application technique, alors qu'en réalité elle favorise une marginalisation de notre langue", souligne l'Académie dans une déclaration adoptée par ses membres. Elle demande "instamment au législateur de renoncer à introduire dans la loi une disposition portant atteinte au statut de la langue française dans l'Université".

Le projet de loi, examiné mercredi en Conseil des ministres et qui vise aussi à relancer l'ascenseur social, associe recherche et enseignement supérieur. Il divise la communauté universitaire, qui salue les avancées pour les étudiants mais dénonce le manque de moyens. La disposition qui inquiète les Immortels prévoit l'introduction de cours en langue étrangère afin d'attirer les étudiants étrangers, la ministre Geneviève Fioraso estimant que "la meilleure arme de la francophonie parfois est paradoxalement de faire des cours en anglais".

Selon l'Académie, cette disposition, "de caractère général, présente le risque d'être utilisée trop largement et, en dernier ressort, de porter atteinte au principe lui-même" du code de l'Éducation qui dispose "que la langue de l'enseignement supérieur est le français, sauf deux exceptions justifiées par les nécessités pour l'enseignement des langues étrangères ou pour les enseignements des professeurs étrangers invités". "Il ne paraît donc ni opportun, ni même possible d'adopter pareille disposition de loi dont la valeur symbolique serait d'autant plus grande qu'elle serait plus vague, et qui inaugurerait de véritables franchises linguistiques dans les universités françaises", dit l'Académie.

AFP